

**mai
2017**



Le lien avec les syndiqués

Vos sites

www.udcgt10.fr
www.cgt.fr
www.librairie-nvo.com
www.indecosa.cgt.fr
www.ancavtt.asso.fr

UD CGT AUBE

Vos contacts

- UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage
Tél. : 03 25 73 38 47
Fax : 03 25 73 84 27
e-mail : udcgt10@gmail.fr
Les lundis, mardis, jeudis :
de 9 h 30 à 17 h
Le mercredi :
de 9 h 30 à 11 h 30
Le vendredi :
de 9 h 30 à 16 h 45

- UL Troyes et alentours :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage
ulcgtroyes10@gmail.com

UL Cgt Troyes

Tél. : 03 25 73 49 40
Permanence pour les syndiqués
9 h 00 à 12 h 00
Permanence conseil
du salarié : mardi de 14 h à 17 h 30

- UL Romilly-Nogent / Seine :

Rue de la Boule-d'Or
Tél. : 03 25 24 49 43
Fax : 03 25 24 88 10
Port. : 06 64 52 96 83
e-mail : ul.cgt.romilly@wanadoo.fr

- UL Brienne le Château :

25 Rue Maréchal Valée
Tél. 06 63 19 90 97
ul-cgt-brienne@hotmail.fr

- UL Bar sur seine :

5 Rue du Palais de justice

- UL Bar sur Aube :

9 Rue du collège

- USR :

Tél. : 03 25 73 38 47
Secrétariat lundi :
de 14 h à 16 h 30
e-mail : usrcgt10@gmail.com

- CSD CGT Aube

Fonction publique territoriale
Tél : 03 25 73 68 26
le 1er mardi du mois
2A Bd. du 1er RAM rdc
e-mail : csdcgt10@yahoo.fr



Rassemblements et manifestations

Troyes 10h. place Jean-Jaurès

Romilly sur Seine 10h.30 Bourse du travail

Brienne le Château 11h. place de la mairie

Bar sur Aube 11 h. place de la mairie

Mohammed Oussedik : « les 32 heures répondent au besoin de temps libéré pour s'engager »

« Il faut travailler pour vivre et non vivre pour travailler. » Jamais cette citation de l'écrivain-moraliste Bernard Willems-Diriken – dit Romain Guilleaumes – n'aura été aussi vraie que pour notre revendication d'une nouvelle réduction du temps de travail.

Les 32 heures sont d'abord un projet de société visant à mieux redistribuer en temps (et en salaires) les richesses créées par les travailleurs... aux travailleurs.

Mieux profiter de ce temps libre, les salariés y aspirent à une très forte majorité ; ils y associent bien sûr le maintien de leurs niveaux de salaires et de rémunérations.

Avoir du temps libre pour quoi faire ? Pour profiter de la vie, de ses proches, les aider, pour se cultiver et pour s'engager.

Une enquête réalisée pour le compte de l'Assemblée nationale en 2015 ainsi que le rapport « libérer l'engagement des français et refonder le lien civique » démontrent cette soif d'engagement de la part des français.

Tous les domaines sont plébiscités : aide et soutien scolaire, actions de tutorat, engagement volontaire auprès des secours d'urgence à la population, œuvres humanitaires, engagement citoyen, développement de l'engagement des jeunes, et la liste est encore très longue...

Parmi les mesures proposées par le rapport :

- la création d'un droit à l'engagement associatif permettant à chacun quelle que soit sa situation professionnelle de donner de son temps à une association ;

- La mise en place d'un crédit temps engagement pour les salariés du secteur public et privé pour l'accomplissement de leur engagement au sein d'associations ;

- La prise en compte du temps d'engagement bénévole dans le calcul du crédit d'heures inscrit chaque année sur le compte personnel de formation ;

- la validation de trimestres de retraite au titre des responsabilités d'administration exercées dans une association d'utilité civique.

Le compte d'engagement citoyen (CEC) devrait en principe reprendre quelques-unes des propositions formulées dans ce rapport, mais il n'entrera en vigueur qu'en 2018 avec un contenu famélique.

Le CEC est inclus dans le compte personnel d'activité à côté du compte personnel de formation. Il est doté de 20 heures par an dans la limite de 60 heures maximum... Il est utilisable pour toutes les formations éligibles au CPF et pour suivre des actions de formations spécifiques aux bénévoles et volontaires en service civique...



On est loin d'une utilisation libre et surtout de vrais moyens mis à dispositions des salariés pour s'engager et choisir leur engagement.

L'enquête de l'institut Harris le démontre aisément : dans les mesures jugées les plus efficaces pour permettre l'engagement citoyen et associatif, 74 % des français affirment qu'il faut permettre aux salariés d'aménager leur temps de travail afin de favoriser leur engagement associatif.

L'engagement des français dans le bénévolat ou dans les associations connaît une très forte croissance : nous étions 18 millions en 2010 et sommes aujourd'hui plus de 20 millions à déclarer nous engager dans une association ou faire du bénévolat. Toutes les tranches d'âge s'engagent (en 2016 22 % des 15/35 ans, 23 % des 36/64 ans et 35 % des 65 ans et plus) ainsi que tous les secteurs, allant du social caritatif, du sport, des loisirs et de la culture jusqu'à la protection de l'environnement, les associations de défense, la solidarité internationale, sans oublier les domaines de la santé, de la recherche médicale et de l'aide aux malades. La parité est presque respectée avec 49 % de femmes et 51 % d'hommes.

Mais cette enquête démontre aussi que les femmes et les hommes abandonnent l'engagement associatif et le bénévolat en premier lieu par manque de temps et à cause de changements de situations – souvent professionnelles. Les mêmes déclarent qu'elles et ils s'engageraient à nouveau si elles et ils disposaient de plus de temps.

D'autant plus que faire du bénévolat, s'engager, agir pour les autres, aider ses proches, se cultiver, c'est œuvrer pour l'intérêt général mais aussi participer à l'activité économique. Il est vrai que les gouvernements et le patronat ne souhaitent pas particulièrement valoriser cette partie de l'activité humaine... Pourtant des enquêtes très sérieuses ont permis d'établir que le bénévolat, l'engagement associatif génère 20 à 40 milliards d'euros par an soit 1 à 2 points de PIB.

Ces évaluations ne prennent pas en compte l'incidence sur la santé des personnes ou la valorisation par ces actions de la personne humaine, et finalement seul un indice du bien être permettrait de quantifier les effets directs et indirects de ces engagements pour l'intérêt général.

Il faudrait pour cela des mesures qui touchent des millions de personnes et dans un court laps de temps : notre proposition de réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires répond à ce besoin de temps libéré pour s'engager.

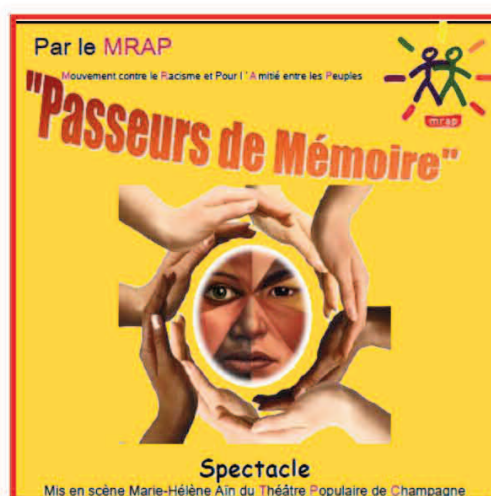


1er mai citoyen

Bourse du Travail Place Jean Jaurès - TROYES



Reprise « Acoustikitch » ! Gilou & Matorin aux commandes d'un groupe décalé à souhait.



Entremêlé des témoignages de personnes d'origine étrangère vivant dans l'Aube et des extraits d'un livre de J.C. Grumberg intitulé « Les Vitalabri », le tout rythmé par musique et chant.

BBQ

- 12h00 apéritif/repas
- 13h30 groupe « Tata Citronnelle »,
- 14h30 théâtre « Passeurs de Mémoire »,
- 15h30 groupe « L'Homme des Tavernes »,
- 17h00 film « La Sociale ».



Film de par Gilles Perret. L'étonnante histoire de la Sécu, *La Sociale* rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une utopie toujours en marche, et dont bénéficient 66 millions de Français.



Accents parfois rock, parfois blues, servis par des musiciens de cœur qui parviennent à rehausser les chants d'accents celtique ou soul



1^{er} mai suite

Le 1er mai, journée de solidarité internationale des travailleurs aura cette année une dimension particulière au regard de la situation sociale et économique et des échéances électorales prochaines.

La commission exécutive de l'UL CGT de Troyes et Alentours lors de sa réunion du 6 mars, a donc décidé que le 1er mai des Travailleurs sera une journée pendant laquelle la CGT portera haut et fort ses revendications tel que l'augmentation salariale, les 32 heures la défense de notre sécurité sociale, la solidarité, les services publics, l'abrogation des lois "travail" "santé"... pour une répartition des richesses emprunt de justice sociale et d'intérêt général.

Il nous paraît important aussi pendant cette période trouble, de continuer à pousser pour une sortie des politiques libérales et d'austérité et appeler à voter pour le progrès social et plus d'humanisme. 3 organisations appellent la CGT la FSU et Solidaires.

Le rassemblement se fera à Troyes Place Jean Jaurès à 10 Heures.

Nous avons souhaité cette année aussi y apporter une touche différente mêlant culture, revendication, convivialité et fraternité. Après le la manif nous vous proposons de manger ensemble et de participer à l'apm revendicative et culturelle. Petite précision la pièce de théâtre du Mrap et la projection du film "la sociale" se feront dans la Bourse du Travail.

Chiffres Prestations sociales

<http://www.udcgt10.fr/chiffres/prestations-sociales/>

Pôle formation
voir notre programme
sur www.udcgt10.fr

Agenda

4 mai 2017
Réunion CE de l'UD

23 mai 2017
Réunion bureau UD

29 mai 2017
Comité Général de l'UD

11,2%

C'est l'augmentation des dividendes versés par les entreprises françaises en un an. Soit une hausse cinq fois plus rapide que la moyenne mondiale



En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible. Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'informations sur macif.fr



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.
MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.



Essentiel pour moi